

# PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE

Roanne



Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) Roannais a pour objectif de concilier la préservation de la ressource en eau et la biodiversité, avec les enjeux agricoles. Il est le fruit d'un partenariat entre de nombreux acteurs de l'eau, de l'environnement et du monde agricole.

Ce dispositif est soutenu par l'Union européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Etat.

Agglo



## Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

## Outils



## Pourquoi un Projet Agro-Environnemental et Climatique?

L'objectif est clair : concilier la préservation des ressources en eau et la biodiversité avec les enjeux agricoles. Coordonné par l'agglomération sur tout le Roannais, en partenariat avec plusieurs acteurs de l'eau, de l'environnement et du monde agricole, le PAEC se traduit par la mise en oeuvre de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) : maintien de prairies fleuries, entretien des haies, réduction des herbicides...

Depuis 2015, seuls les agriculteurs installés au sein de territoires ayant élaboré un PAEC peuvent bénéficier de ces mesures.

## Un engagement des

# acteurs locaux

Le Roannais compte 18 mesures identifiées comme prioritaires sur une surface éligible de plus de 3 200 hectares. Elles se traduisent par la signature d'un contrat entre l'État et l'exploitant dans le cadre de la Politique Agricole Commune. L'engagement des agriculteurs repose sur le volontariat et s'inscrit dans une véritable démarche environnementale.

Pour toute mesure engagée, chaque agriculteur perçoit une compensation financière en contrepartie des efforts réalisés. Ce dispositif est financé par l'Europe, l'État, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils s'assurent par des contrôles réguliers dans les exploitations des bonnes pratiques agricoles.

De nombreux acteurs de l'eau, de l'environnement et du monde agricole se sont mobilisés : Roannais Agglomération, Roannaise de l'Eau, le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, Charlieu Belmont Communauté, le Syndicat Mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents, le Syndicat des Eaux du Gantet, le Syndicat Mixte du Bonson, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Roannais Pays de Rhône-Alpes et la Chambre d'Agriculture de la Loire.

**Roannais Agglomération assure la coordination du PAEC et sa mise en œuvre au sein du site Natura 2000 des Gorges de la Loire aval et sur les bords de Loire.**

## Les outils mobilisés

Le PAEC Roannais s'articule autour d'une animation permettant de mettre en œuvre dès 2016 :

- Des Mesures Agro-Environnementales et

Climatiques : compensations financières versées aux agriculteurs qui s'engagent dans la démarche, en contrepartie d'efforts en faveur de l'environnement. Un diagnostic d'exploitation préalable est obligatoire.

- Des actions complémentaires : conseils, formations, démonstrations, aides aux investissements,...
- Une réflexion sur un changement de système : évolution vers l'agriculture biologique, désintensification, développement d'outils innovants (chanvre, agroforesterie, circuits de commercialisation,...)

Ces différentes actions sont financées par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région et l'Etat dans le cadre des contrats de rivières et de Natura 2000.



*Établissement public du ministère chargé du développement durable*



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

# La Région

## Auvergne-Rhône-Alpes



### Quelques exemples de MAEC :

- › **Suppression ou réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, etc...)**
- › **Maintien d'espaces de tranquillité pour les oiseaux (mise en défens ou retard de fauche)**
- › **Entretien des haies**



## CONTACTS

### Service Agriculture et Environnement

 63, rue Jean Jaurès  
42300 Roanne



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

